

COMMISSION MENU

La commission MENU se tient une fois par trimestre. Elle est constituée d'élèves volontaires, de représentants de parents d'élèves, de représentants des enseignants, de la Gestionnaire, de l'infirmière, la Conseillère Principale d'Education, d'un personnel technique et en présence du Chef de cuisine. Elle est ouverte à toutes les remarques des usagers du service de restauration qui souhaitent apporter leur contribution.

Les attributions de la commission sont :

- recueillir les propositions constructives des convives sur la restauration scolaire
- analyser les menus proposés pour la période à venir
- mettre à plat d'éventuels problèmes liés à la restauration

Le but de cette commission, qui n'est pas obligatoire, est de proposer des repas variés, équilibrés en respectant les recommandations nutritionnelles dans le cadre d'un budget.

Tous nos menus proposent:

- Une entrée au choix (en priorité des crudités)
- Un plat chaud accompagné de légumes ou féculents (2 fois par semaine)
- Un poisson le vendredi
- Un laitage au choix (fromage ou yaourt) ou une pâtisserie
- Un fruit frais

L'accès à la restauration scolaire par les parents est possible moyennant l'achat d'un ticket auprès des services de l'intendance.